



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle-Aquitaine**

*Unité bidépartementale de la Charente
et de la Vienne*

Poitiers, 9 septembre 2022

Nos réf. : 2022 582 UbD16-86 ENV86
N° AIOT : 0100004252
Affaire suivie par : Yannick Laurençon
ud-86.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

Objet : consultation permis de construire (société Westea) – dossier PC 86194 22 X0119

Madame,

Par courriel reçu par mes services le 27 juillet 2022, vous sollicitez la position de l'inspection des installations classées quant au dossier de permis de construire, déposé par la société Westea, relatif à la construction d'une plateforme logistique au sein du parc d'activités Aliénor d'Aquitaine République IV, sur la commune de Poitiers.

Je vous informe que la société Westea a déposé, le 28 juin 2022, un dossier de demande d'autorisation environnementale, relatif à ce même projet, ayant fait l'objet d'un accusé de réception à cette même date, tel que prévu à l'article R. 181-16 du code de l'environnement.

Ce dossier est à ce jour en instruction au sein de mon service. Je n'ai par conséquent pas d'avis à formuler à ce stade concernant ce projet.

Veillez agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice, et par délégation,
le chef de l'unité bidépartementale
de la Charente et de la Vienne

Jean-François MORAS
jean-francois.moras

Signature numérique de Jean-
François MORAS jean-
francois.moras
Date : 2022.09.09 15:23:31 +02'00'

Jean-François Moras

Grand Poitiers
Direction urbanisme – habitats – projets urbains
Centre d'activités Droit du sol
A l'attention de madame Uguen